

## **COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL** **DU 8 MARS 2011 A 20 H 30**

Présents : Frédéric MIGUET, Rémi CLEMENT, Véronique LACHARME, Evelyne VERNIAU, Gilles MEHU, Guy LAURENT, Jacques COLIN, Jean Paul DUCHARNE, Christophe GUILMART, Jean Paul SOSCIA, Jessie FOLTZ, Cécile TABILLON, Gilbert JOUVE, Odile CHAINTREUIL.

Excusée : Marie Pierre FAUDON

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 8 février 2011.

### **COMPTES DE GESTION 2010**

Les comptes de gestion 2010 présentés par M. RIVAL, Trésorier, n'appellent aucune observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2011**

#### **\* Camping**

Section de fonctionnement	Dépenses et recettes équilibrées à	206 717 €
Section d'investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	39 690 €

#### **\* Assainissement**

Section d'exploitation	Dépenses et recettes équilibrées à	401 014 €
Section d'investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	1 318 816 €

#### **\* Communal des Bruyères – Hameau du Vivier**

Section de fonctionnement	Dépenses et recettes équilibrées à	14 070 €
Section d'investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	495 €

### **CAMPING**

Le Conseil étudie les devis pour différents travaux envisagés au camping

- Intervention de l'entreprise JAULT pour reprendre différents points de signalétique : devis accepté et travaux suivis par Jessie Foltz
- Rénovation des lasures extérieures des chalets : devis de Philippe JEANNET accepté, la Commune commande la peinture chez le constructeur des chalets (travaux suivis par Jessie Foltz et Evelyne Verniau)
- Pose d'un carrelage antidérapant sur la surface des éviers à vaisselle : devis Philippe JEANNET accepté (travaux suivis par Jessie Foltz et Evelyne Verniau)
- Installation d'un rideau automatique hors sol automatique pour la piscine : deux propositions faites par Mainaud Création. Le Conseil décide de ne pas prendre de décision ce jour.
- Pose de nouveaux stores intérieurs dans le local accueil : devis Dargaud Habitat retenu.
- Les rideaux, jetés de lits des chalets sont commandés, ainsi que les pieds de parasol, les parasols et les bains de soleil, auprès de la société Princip Négoce (constructeurs des chalets).

Les consommations électriques du camping ont encore augmenté de près de 9 % en 2010, les interventions de l'entreprise GUERIN et du Cabinet d'Ingénierie Ingetecs ne s'avèrent pas concluantes. Le Conseil demande à Jean Paul SOSCIA de rencontrer l'entreprise GUERIN sur place.

### **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur la vente BROSSE/MAUTI.

## **MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

La modification souhaitée par le Conseil Municipal pour le changement de destination de certaines habitations situées en zone agricole, ne peut pas être lancée dans l'immédiat. La réponse du SDIS sur les problèmes liés à la défense incendie n'est pas encore connue.

En outre, le Conseil se prononce sur la mise en place d'une autre modification du PLU pour la levée de la réserve inscrite au PLU sur la constructibilité d'une zone U au lieudit "le Bon Cru".

## **CONTRAT TRIENNAL**

Le Conseil souhaitant travailler sur un projet d'aménagement de la Place de l'Eglise, et de la rue des Vendanges, qui pourrait être inscrit au prochain contrat triennal avec le Conseil Général du Rhône, le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par l'Atelier Urbanisme et Architecture est accepté.

## **EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT**

Rémi CLEMENT indique que le réseau d'eaux pluviales sur la rue de Bomal a été détecté défectueux lors des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable. Leur remplacement a été confié à l'entreprise Spie Batignolles Pétavit.

Les premières estimations pour la desserte en assainissement collectif de l'impasse du Paradis, et du hameau des 4 Vents sont présentées. Compte-tenu du coût pour un nombre de maisons limitées, le Conseil souhaite attendre les résultats du diagnostic des installations de l'assainissement non collectif des habitations concernées.

## **MISE EN LUMIERE BATIMENT MAIRIE**

Le Conseil est informé par le SYDER que cette étude menée en février 2009 et qui ne serait pas engagée sur 2011 ne bénéficierait plus des abattements actuels de 65 %, mais passerait à 15 %. Le Conseil, qui avait souhaité dans un premier temps s'accorder un temps de réflexion, décide d'adopter une position favorable à cet investissement, mais souhaite retravailler le projet, afin d'en diminuer le coût. Une commission composée de Evelyne VERNIAU, Gilbert JOUVE, Odile CHAINTREUIL, Christophe GUILMART, Jessie FOLTZ, Jean Paul SOSCIA et Guy LAURENT est constituée.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal :

- Prend connaissance du jugement du Tribunal Administratif concernant le droit de préemption effectué par la Commune lors de la transaction Gaudioz/Pronesti, qui annule la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2008 ;
- Donne son accord pour la vente de l'immeuble Mallaval à la société LB Finances ;
- Est informé de l'expertise organisée le 23 mars prochain à 15 h concernant le jaunissement des pelouses du Parc Municipal et de la Serve des Places ;
- Prend connaissance des conclusions favorables données par la DDT sur l'instruction du permis d'aménager de Prestige Promotion sur l'opération "le Clos de la Chapelle" ;
- Décide de reconduire l'emploi saisonnier d'adjoint technique territorial pour la voirie et les espaces verts ;
- Est informé de la démission d'Agnès Guillot de son poste d'adjoint technique territorial à compter du 1<sup>er</sup> mars dernier ;
- Prend note d'une prochaine réunion d'expertise, suite à la saisie du service de protection juridique de la Commune, sur le problème de carrelage soufflé dans les locaux de la Poste ;
- Ne donne pas son accord pour le tir d'un feu d'artifice le 9 avril prochain au Château de la Chapelle des Bois, lors de l'organisation d'un mariage ;
- Note l'inauguration des nouveaux locaux de la Bibliothèque Municipale le 9 avril prochain ;
- Demande en qualité de partenaire financier à la réalisation de la fresque de la Cave Coopérative, qu'un rappel du groupe folklorique "la Grappe Fleurie" soit prévu ;

- Décide l'élagage de quelques saules à la zone artisanale qui touchent l'éclairage public ;
  - Entend Jean Paul SOSCIA, qui a effectué un constat des locaux vestiaires sanitaires du stade, de la chaufferie de la salle de sports, de la chaufferie de la Cave de la Mairie. JP Soscia, JP Ducharme et G. Mehu ont en charge ces dossiers ;
  - Fixe sa prochaine réunion de Conseil Municipal le mardi 12 avril 2011 à 20 H 30.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



Frédéric MIGUET